

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MELISSA ALBERT	Numéro de permis 2014821	Date d'inspection Le 26 janvier 2023	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Méli Mélo		Numéro de téléphone (506) 852-1317	
Adresse 210 rue STE-Therese Dieppe NB E1A 1T3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité s'est présentée sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio était respecté.

Lors de la visite, la MAQ a vérifié si tous les documents nécessaires étaient affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Elle a aussi feuilleté dans le cartable de planification des activités de l'exploitante. L'établissement met en œuvre un programme quotidien inclusif qui contient des activités, des occasions et des expériences diverses planifiées en fonction de tous les aspects à prendre en compte.

Après avoir fait un tour dans l'établissement, le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants.

La mentore en assurance de la qualité a été en mesure d'observer les jeux libres. Des compétitions de danse, des legos et des jeux de société. Des interactions positives entre l'exploitante et les enfants ont aussi été observées.

Aucune non-conformité lors de la visite de surveillance.

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 janvier 2023

Date

original signé par
Mélissa Albert

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 janvier 2023

Date